

Avis au public

Attendu qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans la rue Oischtgesgässel à Grevenmacher afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique durant des travaux de génie civil. Il est mis à la connaissance du public, que le règlement temporaire sur la circulation, édicté par le collège des bourgmestre et échevins en date de ce jour, peut être consulté au secrétariat communal avec effet immédiat.

| | |
|-------------|--|
| Lieu : | Oischtgesgässel |
| Début : | Lundi, 13 septembre 2021 à 07h00 |
| Fin : | Fin des travaux (estimé : 23 décembre 2021) |
| Motif : | Travaux de génie civil |
| Règlement : | GRE-262-2021 |

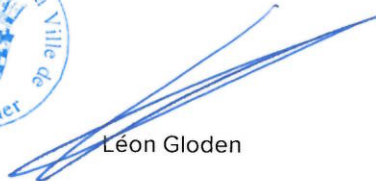
Grevenmacher, le 10 septembre 2021

La secrétaire communale,
contresaignant Art. 74 de la loi communale

Le bourgmestre


Carine Majerus




Léon Gloden